

Communiqué de la Direction Départementale des Territoires



La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires.

Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné dans le tableau. Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature. Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (à demander à la DDT ou à télécharger sur le site de la Préfecture de Meurthe et Moselle). Formulaire disponible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : <https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-Foret/Contrôle-des-structures/>

Date de publicité	Date de dépôt de dossier complet	Identité du demandeur	Numéro de la demande initiale	Identité du cédant	Localisation et superficie des biens objet de la demande	Identité des propriétaires	Motif de la demande d'autorisation d'exploiter	Date limite de recueil des candidatures en DDT
13 septembre 2023	16 août 2023	GAEC CHAROTTE (CHAROTTE Vivien, Aymeric et Monique)	54230081	EARL DE GELONVAUX (GREGOIRE Eric)	Total de 136,0426 ha : parcelles ZA 006-007-008-009-010 - ZB 009-011(partie)-012-013-014 pour une surface de 26,6244 hectares sur la commune de AROFFE(88) , parcelles ZA 062-069-070 - ZB 052 pour une surface de 9,5510 hectares sur la commune de BLEMEREY(88) , parcelles ZC 024-025 pour une surface de 0,7066 hectares sur la commune de COURCELLES et parcelles ZA 012-013-026 - ZB 006-007 - ZC 017-018-028(partie) - ZD 008-012(partie)-047-055-056 - ZE 081-082-084-086-088 - ZH 006-012-014-015-017-018-021 pour une surface de 99,1606 hectares sur la commune de GEMONVILLE TERRES NON LIBEREES	M. CARRARA Francois à MARCQ(78), M. CHAROTTE Aymeric à GEMONVILLE, M. CHAROTTE Vivien à HARMONVILLE(88), Indivision PARISOT à NEUFCHATEAU(88), Mme ARNOULD Camille à GIRONCOURT SUR VRAINE, Mme MABRU COLSON Paulette à SEVRAN(93), M. RIGOLOT Raynald à NANCY, M. VALDENNAIRE Gilbert à CHATENOIS, Commune de GEMONVILLE, M. GREGOIRE Didier à BEAUZELLE(31), Mme BERNARD Catherine à THIAVILLE SUR MEURTHE, M. GREGOIRE Eric à GEMONVILLE, Mme MENIA Christiane à VOGLANS(73), M. PICOT Jean-Paul à VOLGELSHEIM(68), Mme BITTNER Micheline à THUILLEY AUX GROSEILLES, M. BITTNER Patrice à GONDREVILLE, Indivision RIGOLOT à VILLAINES LES ROCHERS(37), Mme PARISOT Marie-Therese à BLEMEREY(88), Mme PARISOT Colette à FONTAINE SUR SAONE(69), Mme GREGOIRE Hélène à NANCY, Mme GREGOIRE Marguerite à JARVILLE, Indivision BITTNER à CORMONTREUIL(51), Indivision VERMION à LANEUVEVILLE DEVANT NANCY	Entrée comme associé exploitant ATP de GREGOIRE Eric au sein du GAEC CHAROTTE avec apport de foncier	
	17 août 2023	EARL DU PONT MEDIEVAL (GEORGES Bastien)	54230086	MOUGENOT Pascal	Total de 39,1425 ha : parcelles C 452-454-456 pour une surface de 0,5077 hectares sur la commune de DOMPTAIL(88) , parcelles A 110-114-117-177-236-237-253-263-282-293-294-300-301-307-353-363-367-368-369-379-403-425-426-542-550-558-560-564-573-628-660-667-668-675-676-680-703-705-707-715-716-717-721-725-730-731-732-781-783-787-839-840-842-843 - B 007-021-028-033-047-073-085-086-100-193-198-327-354-377-423-424-451-452-459-468-469-485-569-573-574-586-1017-1108-1188-1307-1335 - D 008-013-062-186-190-204-274-275-281-282-287 - 338-339-347-351-354-413-414-435-436-450-515-517-540-592-599-611-616-634-636-640-641-642-650-652-795-796-797-798-832-841-843-844-893-894-895-896-897-930-948-954-969-970-972-973-974-975-976-977-990-1159-1160-1162-1272-1319-1334-1335-1336-1337-1338-1376-1378-1395-1396-1397-1399-1400-1780 pour une surface de 30,2808 hectares sur la commune de FONTENOY LA JOUTE et parcelles C 025-026-144-178-179-210-220-240-273-276-277-313-314-434-448-511-529-533-534-544-605-662-663-664-665-666-667-669-1510-1511-1525-1531-1532-1535-2364-2367-2369-2374-2375 pour une surface de 8,3540 hectares sur la commune de GLONVILLE	M. MOUGENOT Pascal à FONTENOY LA JOUTE, Mme BOULANGER Monique à SAINT CLEMENT, Indivision VANOT à FONTENOY LA JOUTE, M. BOUCHE Jean-Marie à TOUL	Installation aidée ATP de ROUYER Justine au sein de l'EARL DU PONT MEDIEVAL avec apport de foncier	
	10 août 2023	SCEA DE L'ETANG (THIERY Dominique et Patrick)	54230095	THIERY Maud	Total de 122,5749 : parcelles ZA 001 - ZB 001(partie)-002-003-004-005-007-008-009-010-013-014-019 - ZD 044-045-046-047 pour une surface de 67,1827 hectares sur la commune de AVRAINVILLE , parcelles ZC 061-062-063 pour une surface de 2,3917 hectares sur la commune de FRANCHEVILLE , parcelles ZB 009-010-011-012 pour une surface de 8,7920 hectares sur la commune de JAILLON , parcelles ZB 041 - ZC 052-056 pour une surface de 4,1023 hectares sur la commune de MANONCOURT EN WOEVRE , parcelles ZB 036-037-044-045 - ZC 020-021-033-034-035-053-054-110 - ZE 077-078 pour une surface de 30,5172 hectares sur la commune de MANONVILLE et parcelles ZA 016 - ZB 042-043 - ZD 007 - ZE 007 pour une surface de 9,5890 hectares sur la commune de ROSIERES EN HAYE TERRES NON LIBEREES	Commune de MANONVILLE, Mme MARC Patricia à BOUVRON, Mme ROBERT Claudine à MANONVILLE, Mme ATTENOT Monique à TOUL, Indivision MAZELIN à FOUG, Mme JEANSON Marion à AVRAINVILLE, M. et Mme JEANSON Jean-Paul et Anne-Marie à AVRAINVILLE, Mme JEANSON Camille à FOUG et Mme THIERY Maud à MANONVILLE	Entrée comme associée exploitante ATP de THIERY Maud au sein de la SCEA DE L'ETANG avec apport de foncier	13 octobre 2023
	17 août 2023	LHUILIER Xavier	54230096	GAEC DE CHAMPEL (MASSON Patrick et Sonia)	Terres exploitées par le GAEC DE CHAMPEL : Total de 173,6783 ha : parcelles AB 013 - AH 003-007-014-062-096-098-100-105-110-112-120-121-123-158-159-161-170-175-182-377 - AL 026-030-031-041-085 - B 025-026-065-079-188 - C 068-077-142-144-174-175 pour une surface de 17,1229 hectares sur la commune de CHANTEHEUX , parcelles A 029 - ZA 024 - ZC 079 - ZE 009 pour une surface de 34,1392 hectares sur la commune de CROISMARE , parcelles AB 101 - AC 011(partie)-012-015 - AD 055-076-077-078-188-196 - AE 049-056 - B 013-024-028-042-043-045-046-047-051-053-057-059-061-066-071-072-073-075-077-078-080-081-083-087-097-098-101-115-120-154-155-156-157-158-159-160-164-191-192-193-197-199-200-205-216-219-343(partie)-344-355-446 - C 001-002-003-004-007-009-010-024-025-057-063-064-074-085-086-097-115-117-121-122-136-145-148-149-151-164-165-168-176 pour une surface de 111,9208 hectares sur la commune de JOLIVET et parcelles BV 002-018(partie) - BW 097-162-164-192-201 pour une surface de 10,4954 hectares sur la commune de LUNEVILLE TERRES NON LIBEREES	GFA DE VAXEMPEL à JOLIVET, Mme MASSON Victoria à JOLIVET, M. BICHAT Bruno à SANKT AUGUSTIN(Allemagne), M. HENRY Hubert à CHANTEHAUX, SCI DE LA VILLA MARGUERITE à LUNEVILLE, Commune de JOLIVET, M. et Mme MASSON Patrick et Sonia à JOLIVET, Indivision MASSON à JOLIVET, EPF du Grand Est à PONT A MOUSSON	Entrée comme associé exploitant ATS de LHUILIER Xavier au sein du GAEC DE CHAMPEL – Soumis pour sa double participation	
	28 août 2023	SCEA THIERY (THIERY Maxime, Jean-Pierre, Marie-Paule)	54230099	COLLIGNON Judith	Total de 12,8200 ha : parcelles ZC 027 – ZD 001 pour une surface de 12,8200 hectares sur la commune de MAIRY MAINVILLE	M. et Mme COLLIGNON Richard et Judith à MERCY LE HAUT	Aggrandissement de l'exploitation sociétaire SCEA THIERRY	
26 août 2023	BILOCQ Alexis	54230106	BILOCQ Isabelle	Total de 170,2810 ha : parcelle ZE 001(partie) pour une surface de 4,3829 hectares sur la commune de CHAMBLEY BUSSIÈRES , parcelle ZO 028 pour une surface de 14,6652 hectares sur la commune de CHAREY , parcelles A 077-082-083-084-089-090-091-092-103-105-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-145-146-196-197-406-411-414 pour une surface de 38,7112 hectares sur la commune de ONVILLE , parcelles ZB 009(partie)-010(partie) - ZC 027(partie) - ZD 030(partie) - ZE 009(partie) - ZH 004(partie)-005(partie)-006(partie)-007(partie)-014 pour une surface de 43,2523 hectares sur la commune de TRONVILLE , parcelles B 070-071(partie)-108(partie) - ZB 053(partie) - ZC 014 - ZH 003 pour une surface de 56,6399 hectares sur la commune de VILLECEY SUR MAD , parcelle ZP 002 pour une surface de 9,1395 hectares sur la commune de XAMMES et parcelle Section 2 n°099(partie) pour une surface de 3,4900 hectares sur la commune de REZONVILLE VIONVILLE(57)	M. BITSCHNER Fernand à CION LES CUVRY(57), Commune de VILLECEY SUR MAD, M. BILOCQ Michel à ARS LEQUENEXY(57), M. BILOCQ Alexis à PAGNY SUR MOSELLE Indivision BILOCQ à ARS LEQUENEXY(57), Commune de ONVILLE et Mme BECKER Elise à CARLING(57)	Installation ATP de BILOCQ Alexis en exploitation individuelle – Reprise de l'exploitation familiale (mère)		